Roubaix

Aujourd'hui, mardi 26 juin :

Saint David; demain, saint Ladislas.

Soleil : Lever, 4 h. 50; coucher, 20 h. 55.

Lune : Premier quartier du 20, pleine le 27.

Prévisions météorologiques pour la journée du 26 (Région Nord) : Temps médiocre, ciel troublé quarts couverts avec éclaircies et quelques averses ou orages; vent du Secteur Sud-Ouest, modéré et irrégulier. Le maximum de température sera en hausse sur la veille.

Caisse d'Epargne : de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 17 h.

Consultation de nourrissons du Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance : de 16 à 17 h., au local de la Goutte de Lait.

Dispensaire Pierre-de-Roubaix, 69, rue des Longues-Haies : à 14 h. consultation pour adultes.

Dispensaire d'hygiène sociale du Fontenoy, av. rue de Cassel : à 14 h., consultation pour adultes.

Bibliothèque de l'Ecole Nationale des Arts et Industries Textiles : de 9 à 12 h. et de 14 à 21 h.

LA BRADERIE DU CENTRE

C'est le lundi 2 juillet toute la journée qu'aura lieu la braderie annuelle de l'Union des Commerçants du Centre. Si les manifestations de ce groupement sont toujours très suivies, la braderie bat largement tous les records par les foules considérables qu'elle déplace. C'est qu'en effet elle offre à l'acheteur une occasion splendide de se procurer à vil prix des articles de qualité. Tous les étalages des commerçants du Centre fourmillent de ces « occasions ».

Belle Flipo. Baisse, 500 g. jambon 10 et 12.

MESSE DE PRÉMICES

M. l'abbé Georges Crommelinck, fils de M. et Mme G. Crommelinck-Verhoest, célébrera sa messe solennelle de prémices le dimanche 15 juillet à 10 h. en l'église Sainte-Elisabeth.

Le nouveau prêtre recevra le sacrement de l'ordination le dimanche 8 juillet, à 7 h. en la basilique cathédrale Notre-Dame de la Treille, à Lille, des mains de S. E. le cardinal Liénart.

BOUCAU chausse les pieds sensibles. 42802

UN PROFESSEUR DE TURGOT EST NOMMÉ OFFICIER D'ACADÉMIE

Au cours de la remise des récompenses aux lauréats de l'Exposition départementale du Travail, dimanche à Lille, un certain nombre de professeurs techniques reçurent des distinctions et parmi eux se trouve M. Pierre Rucart, professeur de sciences à l'Institut Turgot, de Roubaix, qui a reçu les palmes d'officier d'Académie.

Originaire d'Avion (Pas-de-Calais), M. Rucart fit d'excellentes études aux Facultés de Lille. Il est d'ailleurs licencié es-sciences. Depuis 1922, le nouvel officier appartient à l'Institut Turgot où l'on prise fort sa haute valeur et sa conscience pédagogiques. Ajoutons que M. Rucart, qui est lieutenant de réserve, a eu pendant la guerre une conduite particulièrement brillante. En juillet 1920, il a été nommé chevalier de la Légion d'honneur.

La nouvelle distinction dont il est maintenant l'objet sera bien accueillie par tous ceux qui connaissent M. Rucart et nous lui présentons à cette occasion nos vives félicitations.

LES « FLOCONS DE ROUBAIX » CHEZ TOUS LES CONFISEURS. 43528d

L'INAUGURATION DU NOUVEAU DRAPEAU DE L'AMICALE DES ANCIENS MILITAIRES BELGES

A la suite de la démarche faite par le président de ce groupement, M. Jean Franchomme, en vue de l'inauguration du drapeau qui aura lieu le 29 juillet, S. M. le Roi Léopold III a désigné comme délégué officiel M. le lieutenant-colonel Beernaert, commandant le 1er chasseurs à cheval à Mons (Belgique).

A ce sujet l'Amicale a reçu de S. M. le message suivant :

En réponse à la lettre que vous avez adressée au Roi le 18 mai dernier, j'ai l'honneur de vous faire savoir que Sa Majesté consent à déléguer M. le lieutenant-colonel Beernaert, du 1er Chasseurs à cheval, à Mons, pour faire la remise du drapeau à l'Amicale des Anciens Militaires Belges de Roubaix et Environs, le 29 juillet prochain.

J'ai informé cet officier supérieur de la mission qui lui était confiée et je vous prie de bien vouloir vous mettre le plus tôt possible en rapport avec lui pour régler l'ordonnance de la cérémonie.

Le Secrétaire de la Maison du Roi.
Signé : Barré.

DERNIÈRE HEURE : On apprend que le THÉ DES PERSANS est en vente dans toutes les bonnes pharmacies pour 4.60. 519d

Au Cercle Polyglotte

Ce soir mardi, à 20 h. 30, séance spéciale littéraire de la section d'allemand sur : « Der poet Stefan George », par Mlle Spielmann, chef de section.

Cet auteur réputé est né dans le Pays de Hesse. Son œuvre est considérable, il exerça une puissante influence qui est loin de s'éteindre. On s'accorde à lui attribuer la première place parmi les poètes allemands contemporains.

Epris d'idéal et de liberté, il ne put souffrir la dictature; il s'en alla résider sur le versant helvétique de l'accueillant lac Majeur; il est mort à Locarno, au mois de décembre dernier.

La section se réunira au complet pour cette séance spéciale.

Section d'allemand et d'espagnol. — Communication importante en vue de la réunion générale de toutes les sections, fixée au vendredi 6 juillet.

Le Robinet « BENKISER POPULAIRE » supérieur à tous, garanti 5 ans. 512d

Le concours d'animaux de basse-cour du Comice agricole de Lille

L'on rappelle aux amateurs éleveurs que les concours d'animaux de basse-cour auront lieu cette année à Ronchin, le 30 juin, 1er et 2 juillet. Les inscriptions sont reçues au secrétariat général du Comice, Palais de la Bourse, à Lille ou chez M. G. Demésle, 156, rue de Blanchemaille, à Roubaix. Clôture des engagements, le 26 juin.

Un sac à main disparaît

Mme Marcelle Caron, âgée de 32 ans, ménagère, domiciliée 53, rue du Docteur-Dupont, à Tourcoing, se trouvait dimanche soir, vers 21 h. 45, dans un café situé 109, rue Jules-Guesde et elle avait déposé son sac à main sur une table du débit de boissons.

Peu après quand elle voulut reprendre son sac, elle constata qu'il n'était plus là. Il contenait une vingtaine de francs et divers papiers. Mme Caron a déposé une plainte. Elle accuse de ce vol son ancien ami, qui disparut subitement et que l'on ne revit plus.

La Sûreté essaye de tirer cette affaire au clair.

Malade dans la rue

Lundi, vers 17 h. 30, un septuagénaire, M. Eugène Leconte, âgé de 78 ans, domicilié 231, rue Jules-Guesde, impasse Ingouville, 24, fut pris d'un malaise subit alors qu'il passait rue Sébastopol et il s'affaissa sur la chaussée.

Des passants lui portèrent secours et M. le docteur Beaugrand, mandé aussitôt, vint lui donner des soins. Le praticien constata que le malade se trouvait sous le coup d'une congestion cérébrale. M. Leconte a été admis à l'hôpital « La Fraternité », après avoir reçu les premiers soins.

Les pneus d'une auto sont crevés

Un négociant, M. Georges Ducoulombier, âge de 32 ans, domicilié 140, Grande-Rue, se trouvait dimanche soir en visite dans un immeuble de la rue des Vosges. M. Ducoulombier avait laissé son automobile dehors naturellement. Vers 23 h., quand il voulut remettre en marche son auto, il s'aperçut que quelqu'un avait crevé, à coups de couteau sans doute, trois pneus de la voiture.

Une plainte a été déposée et l'on recherche le vandale.

COURS DES VIANDES EN CHEVILLE. — Bœufs : 1re qual., 7 fr. 75 le kg.; 2me qual., 6 fr. 25 le kg.; génisses : 1re qual., 9 fr. 75 le kg.; vaches : 1re qual., 6 fr. 75 le kg.; taureaux : 1re qual., 6 fr. le kg.; 2me qual., 5 fr. 25 le kg.; veaux : 1re qual., 11 fr. 50 le kg.; 2me qual., 9 fr. le kg.; 3me qual., 8 fr. le kg.; moutons : 1re qual., 15 fr. le kg.; agneaux : 1re qual., 16 fr. le kg.; porcs : 1re qual., 7 fr. 75 le kg.

COMBATTANTS RÉPUBLICAINS. — Les membres sont priés d'assister aux funérailles de M. Victor Gérardin, demeurant rue de la Chaussée, 46 bis, décédé le 24 juin et qui auront lieu ce mardi 26 juin, à 16 h. Réunion rue St-Hubert (Hôpital de la Fraternité), à 15 h. 45. Insigne de rigueur.

AU GROUPE ARTISTIQUE JULES-GUESDE. — Aujourd'hui mardi 26 juin, répétition générale à 18 h. 30, en vue des concerts qui seront donnés le samedi 30 juin et dimanche 1er juillet.

CHORALE DU FONTENOY. — Ce soir mardi 26 juin, à 19 h. 30, au siège, répétition générale des chœurs qui seront exécutés le 15 août, à Malo. Inscription pour le voyage. Les sociétaires participant aux concours du 14 juillet, sont convoqués spécialement à 19 h. 30, pour répéter sous la direction de M. Casier.

GROUPE FRATERNEL JEAN-DELMULLE. — Ce soir mardi 26 juin, répétition général à 19 h. 45, au local.

CHORALE DES MUTILÉS. — Ce soir, mardi 26 juin, à 19 h. 30, répétition générale.

FOYER POPULAIRE, 242, boulevard de Strasbourg. — Cours d'études sociales ce soir mardi 26 juin, à 20 h.

CLUB SYMPHONIQUE DE L'EPEULE. — Aujourd'hui mardi 26 juin, répétition obligatoire, à 20 h.

CROIX

UN JEUNE ENFANT EST RENVERSÉ PAR UNE AUTO, RUE VICTOR-HUGO

Un accident qui faillit coûter la vie à un bambin, s'est produit rue Victor-Hugo, lundi midi.

Un marchand de lait, M. André Cuvelier, habitant 3, rue Pluquet, à Croix, venait de faire une livraison au n° 52.

Sur le trottoir opposé, quelques enfants jouaient. Parmi eux se trouvait le petit Willy Jacquard, âgé de 3 ans, dont les parents habitent en appartement au même n° 52.

La fatalité voulut qu'en faisant marche arrière, l'automobile montât sur le trottoir où se trouvaient les enfants, et il renversa le petit Willy.

Aux cris poussé par les enfants, le marchand de lait s'arrêta, releva la petite victime et la transporta chez M. le docteur Zwynguedauw.

Le praticien constata de multiples contusions sur le corps et particulièrement à la tête et à la hanche gauche.

L'état du petit Jacquard pour être sérieux ne met pourtant pas sa vie en danger.

Une enquête a été aussitôt menée par la gendarmerie de Roubaix.

Un vélo trouvé

Dimanche, vers 23 h., M. Gustave Depauw, coiffeur, 13, rue de Lille, a trouvé devant sa porte, une bicyclette portant une plaque au nom de M. Isidore Vanbèke, à Poperinghe (B.). Le vélo a été remis au commissariat de police. Sans doute est-ce un de ces vélos qui changent facilement de propriétaire.

A LA MUSIQUE MUNICIPALE. — Ce soir, mardi 26 juin, à 20 h. 15, répétition générale. Nouveau programme à l'étude. Communications pour plusieurs sections, et inscriptions pour le voyage à Médéchtbrque.

A L'UNION MUTUELLE CROISIENNE. — La Commission se réunira samedi prochain à 20 h. 15, au café Catteloin, rue Jacquart. Organisation des réunions de juillet et août.

HARMONIE MUTUELLE. — Répétition générale ce soir mardi 26 juin, à 20 h. 30, au siège, Café St-Pierre.

WASQUEHAL

Le jubilé sacerdotal de M. l'abbé Delcambre, curé de la paroisse Saint-Nicolas

C'est le dimanche 1er juillet, que la paroisse Saint-Nicolas fêtera le jubilé de 50 ans de prêtrise de son vénéré curé, M. l'abbé Delcambre, ainsi que le 60e anniversaire de la fondation du patronage et du Cercle.

Le programme de cette journée a été définitivement arrêté comme suit :

Le matin, à 10 h., tous les groupes d'œuvres, enfants du patronage et des écoles libres, dames et jeunes filles, hommes et jeunes gens se rassembleront en face du presbytère, rue Sadi-Carnot. Ce cortège, par les rues Sadi-Carnot et Michelet, conduira M. le Curé à l'église. A 10 h. 30, la grand'messe solennelle d'actions de grâces, sera chantée par le jubilaire avec le concours de la maîtrise paroissiale et la Schola enfantine. Le sermon de circonstance sera donné par M. le vicaire général F. Duthoit, supérieur du grand Séminaire de Lille.

A 16 h., les vêpres seront chantées et à 17 h. 15, au patronage de la rue Delerue, aura lieu une réception qui se continuera par une fête familiale, à laquelle tous les paroissiens sont invités : Présentation des vœux à M. le Curé et offrande d'un souvenir personnel; jeux divers dans la cour du patronage; pêche au champagne; loteries; buvette avec dégustation de champagne; friture et grande bataille de confetti. Dans la même salle, concert permanent et à partir de 19 h., souper froid en famille et par petite table, à prix modérés.

Voilà une belle journée en perspective, à laquelle personne ne voudra manquer d'assister.

LES ANNONCES pour le « Journal de Roubaix » peuvent être remises à la Librairie Flipeux, 16, rue Ferrer.

MM. Cattoire et Dewailly, inculpés de détournements au préjudice de la Société d'habitations à bon marché « Notre Gîte », comparaissent devant le Tribunal correctionnel

Hier ont comparu devant le Tribunal correctionnel, sous l'inculpation d'abus de confiance et de complicité, Albert Cattoire, ex-architecte à Lille, demeurant actuellement à Chaville et Alexandre Dewailly, 44 ans, demeurant à Lille, 11 bis, rue des Jardins.

Ils ont comparu à la suite d'une plainte déposée par M. Détailleur, maire de Wasquehal, président du Conseil d'administration de la société anonyme des Habitations à bon marché : « Notre Gîte ».

M. Cattoire était chargé de l'exécution et de la surveillance de constructions d'immeubles pour le compte de la société « Notre Gîte ». Cattoire touchait des appointements fixes et des honoraires de cinq pour cent sur les travaux.

M. Cattoire a touché une somme de 1.042.488 francs pour des travaux qui ne furent pas exécutés par lui et dont une partie aurait été remise à son beau-frère, M. Dewailly, son co-inculpé d'aujourd'hui.

M. Cattoire avait en outre été chargé d'exécuter des travaux au « Capreau ». Ceux-ci devaient s'élever à 700.000 francs. En réalité, ils se sont élevés à 794.800 frs et M. Cattoire a touché en fait une somme d'un million et demi.

Me de Ladweteyns, au nom de M. Détailleur réclame le remboursement de la somme de 1.042.488 fra 77 en réservant de réclamer ultérieurement le montant des dommages.

M. Boivin qui occupe le siège du ministère public, demande contre les deux inculpés le maximum de la peine. Me Notret présentera aujourd'hui la défense de Dewailly.

BLESSÉ AU TRAVAIL. — A l'usine de Saint-Gobain, au manœuvre, M. Gustave Herman, demeurant à Wasquehal, impasse du Beau-Passage, a reçu un crin sur le pied au cours d'un déchargement de sacs et porte des contusions de la face dorsale du pied gauche.

PROCÈS-VERBAUX POUR IVRESSE, TAPAGE INJURIEUX ET BRIS DE CLOTURES. — Au cours de la soirée de dimanche, M. Mézard, commissaire de police, a dressé procès-verbal pour ivresse publique et tapage injurieux, à la charge de Léon Destop, 68 ans, demeurant 16, rue de l'Egalité, à Wasquehal, qui se trouvait dans la rue Sadi-Carnot en état d'ébriété trop prononcé.

— D'autre part, le garde Sénéchal, en tournée, rue Pasteur, a dû emmener au violon municipal, le sujet portugais Manoel Estrine, âgé de 24 ans, habitant 14, rue Pasteur, qui se trouvait en état d'ivresse, venait de briser un carreau de l'habitation de M. Moïse Denis, 34, rue Pasteur. Procès-verbal a été dressé à la charge du turbulent portugais.

EN VUE DES FÊTES DU CAPREAU. — Le Comité de ces fêtes de bienfaisance se réunira demain mercredi 27 juin, à 20 h., au Café Marcel Vanneste, road-point du Capreau : Dernières dispositions à prendre pour les fêtes des 7, 8 et 9 juillet.

WATTRELOS

UN BÉCANIER EST ARRÊTÉ

Dimanche matin, vers 0 h. 45, le préposé des douanes Albery, domicilié rue Vallon, 270, à Wattrelos, déposait sa bicyclette contre la haie clôturant la caserne des douanes de la Houssarde, et pénétrait dans l'établissement pour prendre son service. Après dix minutes d'absence, il revint pour prendre sa bicyclette, mais elle était disparue. Il s'enquit près de ses collègues pour savoir si quelqu'un n'était pas passé dans les parages. Il apprit ainsi qu'un homme coiffé d'un chapeau de paille, accompagné d'un camarade, avait été vu à cet endroit.

Les gendarmes Deloffre et Grouselle, qui se trouvaient en tournée, furent mis au courant des faits et commencèrent aussitôt leur enquête. Ils apprirent ainsi que le compagnon de l'homme au chapeau de paille avait déposé une bicyclette au café Brebion, et qu'il devait revenir la rechercher dans la matinée de dimanche. Quand l'homme revint chercher la bicyclette, le gendarme Deloffre le questionna et apprit ainsi que l'homme au chapeau de paille s'appelait Jules Suret, était âgé de 35 ans, exerçant le métier de trieur de laines et était domicilié rue de Lille, 79, à Roubaix.

Sans attendre, le gendarme Deloffre sauta dans une automobile et alla frapper à la porte du domicile de l'individu. Celui-ci était encore au lit.

Le gendarme aperçut une bicyclette qui était garée dans le couloir, et grâce au signalement, il la reconnut pour être celle du douanier. Il interrogea l'individu, qui était tout étonné de se voir découvert. Il ne fit aucune difficulté pour avouer qu'étant en état d'ivresse, il avait pris le vélo qu'il croyait abandonné par un fraudeur, pour raccourcir son chemin. Le gendarme le conduisit à la gendarmerie où, après rédaction du procès-verbal, il a été conduit à Lille.

On sait qu'en septembre 1933, le gendarme Deloffre avait réussi, grâce à son expérience et sa perspicacité, à arrêter coup sur coup, deux bécaniers. Il convient de le féliciter pour cette nouvelle arrestation.

Un artisan à l'honneur

Nous relevons avec plaisir dans le palmarès du Concours interdépartemental de maréchalerie des départements du Nord, Pas-de-Calais et Somme, le nom de M. Raymond Ente, 18 ans, demeurant à Wattrelos, rue de la Martinoire, 390, qui s'est vu décerner le premier prix avec félicitations du jury, dans la catégorie « Patrons et ouvriers ».

Il. Ente est un élève de M. Jules Marchand, maître maréchal-ferrand, rue de l'Epine, à Tourcoing.

Nos félicitations à l'élève et au professeur.

Un succès musical

Nous apprenons qu'un de nos concitoyen, M. Raymond Moutier, 98, rue Négrier, vient de se voir décerner à l'unanimité le prix d'excellence, pour trompette, et la médaille de vermeil au concours du Conservatoire de Tourcoing, le samedi 23 juin.

Nous lui adressons nos bien vives félicitations.

La fête des Ecoles

La fête des écoles s'est continuée hier, lundi. Dans le jardin public illuminé, où se dressaient de multiples attractions, de nombreuses jeunes filles vinrent encore se divertir. Les concerts et la fête de gymnastique obtinrent leur habituel succès.

UNE ARRESTATION POUR FRAUDE. — La brigade de douane du Crétinier a arrêté, au Pont Lorfèvre, Marie Charrier, 40 ans, journalière, domiciliée rue de l'Egalité, à Mouscron, qui était porteuse de 2 kil. 500 de tabac. Elle a été conduite à Lille par les soins de la gendarmerie.

DISPENSAIRE ANTITUBERCULEUX (rue des Prés). — Consultations de la semaine : ce mardi 26 et le jeudi 28, à 9 h.; Docteur Baudwin. La visite des enfants admis à la Colonie de vacances de Coxyde aura lieu le jeudi 28, à 10 h. 30. L'infirmière tiendra une permanence le jeudi, de 15 à 17 h.

A LA MUSIQUE MUNICIPALE. — Ce soir mardi 26 juin, à 20 h., répétition générale au siège, Café Delcour, 22, Grand'-Place.

CHORALE PAROISSIALE ST-MACLOU. — Demain mercredi 27 juin, à 20 h., répétition générale à l'Eglise, pour les hommes.

LANNOY

LES BEAUX SUCCÈS D'UN JEUNE MUSICIEN

Nous ne pouvons manquer de souligner le succès remporté samedi dernier au Conservatoire de Tourcoing par M. Robert Vermeulen, un des jeunes musiciens de la Musique municipale, âgé de dix-neuf ans et demi, qui habite à Lys-les-Lannoy, rue de la Justice.

M. Robert Vermeulen

Elève de M. Bracke, et ancien élève de M. Paul Mager, le distingué directeur de la Musique municipale et de M. J. Béghin, M. R. Vermeulen a obtenu le 1er prix d'excellence à l'unanimité de cor.

Qui connaît les difficultés de cet instrument et la sévérité du jury, applaudira sans réserve à ce succès, qui consacre les qualités de ce jeune musicien, et lui ouvre de belles perspectives d'avenir.

Il a d'ailleurs reçu publiquement dimanche, au cours de la fête musicale, les félicitations de M. L. Manaut, président de la Fédération, ainsi que celles des dirigeants de la société, sur qui rejaillit une part de la formation de ce beau talent.

M. Emile Ferré, directeur du « Grand Echo du Nord » est réélu président de la Presse républicaine départementale de France

Ainsi que nous l'avons relaté, dimanche, a eu lieu à Paris, l'assemblée générale de l'Association et Syndicat de la Presse républicaine départementale.

M. Emile Ferré, président de cet organisme et directeur du *Grand Echo du Nord*, la présidait.

Dans son rapport, M. Ferré se plut à souligner l'activité de l'Association qui compte près de 400 membres.

L'élection du bureau a assuré une nouvelle fois la présidence de la Presse républicaine départementale au distingué directeur du *Grand Echo du Nord* qui assume de la sorte pour la neuvième fois ces importantes fonctions.

Le banquet qui suivit, fut présidé par M. Albert Lebrun, président de la République, et comptait de nombreuses personnalités dont MM. Doumergue, président du Conseil et Albert Sarraut, ministre de l'Intérieur.

Dans son allocution, M. Emile Ferré, à la fin du banquet, loua ses hôtes éminents et déclara que « les noms du président Lebrun et du président Doumergue seront inséparables dans l'histoire de la rénovation française ». M. Emile Ferré définit hautement le rôle de la Presse qui « sera particulièrement fière de collaborer de tout son pouvoir au maintien de la paix ».

Dans sa réponse, le Président de la République fit un éloge mérité du président de la Presse départementale et « du dévouement et de l'activité avec laquelle il dirige l'important groupement qu'il préside. » M. Albert Lebrun loua le rôle de la presse départementale : « Elle contribue, dit-il, par le sérieux de cette documentation que vous possédez en province, à maintenir le moral générateur de confiance. »

Le Président de la République dit encore :

« Cette Presse nous apporte au cœur de notre grand Paris, à la sentimentalité parfois excessive, l'opinion moyenne de nos provinces, faite de mesure et de clarté ».

Ce très bel hommage rendu aux organes de province, nous nous félicitons qu'il ait été recueilli par un directeur de journal de notre région, M. Emile Ferré, directeur du *Grand Echo du Nord* et président de cette Association de la Presse départementale qui pour la neuvième fois lui a renouvelé sa confiance.

APRÈS LA FÊTE MUSICALE DE L'HARMONIE MUNICIPALE

Nous avons relaté la fête qui s'est déroulée dimanche à Lannoy et qui remporta le plus grand succès.

Au cours de la cérémonie de l'après-midi, M. Léon Manaut, président de la Fédération des Sociétés de musique du Nord et du Pas-de-Calais, remit l'étoile fédérale à trois vieux musiciens, MM. E. Deledeurière, L. Prudhomme et A. Bétremieux, qui comptent cinquante années de présence dans la société.

Nous avons dit que d'autres musiciens avaient reçu diverses distinctions. En voici la liste :

Médailles de la Fédération pour 30 ans de présence : MM. Louis Liénard, Georges Meurisse, Henri Dejaeghère et Alfred Vermeulen.

Diplômes d'honneur : MM. Oscar Delelée, Achille Debudeurière, Maurice Lefebvre et Alfred Debaisieux.

Médailles de la Musique municipale de Lannoy (25 ans) : MM. Gustave Duponchelle, Paul Quesnes, Louis Liénard, Georges Bulteau et Charles Rys.

CHOMAGE. — Pointage des chômeurs aujourd'hui mardi 26 juin, à 11 h., à la Mairie.

AVANT LE 14 JUILLET. — Les cabaretiers qui désirent organiser chez eux des jeux de 3/21, sont priés de se faire inscrire d'urgence à la Mairie.

FLERS

AVIS AUX CHOMEURS COMPLETS. — Le paiement des allocations aux chômeurs complets admis pour la période du 17 au 23 juin, aura lieu aujourd'hui mardi, à 11 h. 15, à la Mairie, pour la Section du Bourg; à 17 h. 15 au bureau annexe, rue J.-B.-Bonte, pour la Section du Breucq.

POINTAGE DES CHOMEURS PARTIELS à 11 h. 45 pour le Bourg, à 14 h. pour le Breucq. Prière aux chômeurs partiels de remettre la feuille de renseignements de la semaine du 17 au 22 juin. Inscriptions des premières demandes à 14 h.

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Aux termes d'une circulaire préfectorale, pour permettre au Conseil Départemental de procéder en temps opportun à l'attribution des allocations aux familles des jeunes gens incorporables en octobre prochain, les dossiers des demandes doivent être adressés aux services préfectoraux pour le 1er juillet. Les familles intéressées sont donc priées de faire leur demande d'urgence. Les pièces à fournir à l'appui de leur demande sont les suivantes : livret de famille, certificat de non-imposition, certificat de salaire de l'appelé et de tous les membres de la famille.

FLERS-BREUCQ

L'ASSEMBLÉE DE LA MUTUELLE DU BREUCQ

L'assemblée générale de cette société de secours mutuels se tiendra le dimanche 1er juillet, à 15 h., en la salle des fêtes de la place Descat. A l'ordre du jour : Rapports moraux. Situation financière. Allocation de 2 fr. 50 et 4 fr. par séance de massage sur prescription du docteur. Allocation annuelle d'arrêt de travail limitée à 120 fr. pour la catégorie des assurés sociaux. Communication du président. Remise de ticket de présence pour la tombola d'octobre.

En fin de réunion, il sera procédé au renouvellement du tiers du Conseil d'administration : sept membres sortants sont rééligibles et réunion exceptionnelle du conseil d'administration.

LYS

Les funérailles de M. Victor Parent médaillé du Travail

Lundi matin, ont été célébrées en l'église de Lys, en présence d'une très nombreuse assistance, les funérailles de M. Victor Parent, médaillé du travail, dont la famille est honorablement connue.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé Delnutte, curé de Lys, assisté des vicaires de la paroisse.

Au cours du service funèbre, célébré par M. le Curé, la Chorale de jeunes filles chanta avec grande piété la messe de « Requiem ».

LEERS

CHOMAGE. — Pointage des chômeurs aujourd'hui mardi 26 juin, à 15 h., à la Mairie.

CONSULTATION DES NOURRISSONS le jeudi 28 juin, à 15 h. 30.

ASCQ

A L'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

L'assemblée générale des Anciens combattants s'est tenue au Café Jeanne-d'Arc, sous la présidence de M. Charles Clays.

Le trésorier exposa la situation financière satisfaisante de la société, et le président présenta le rapport moral qui fut approuvé à l'unanimité des 75 membres présents.

Le président rappela que d'importantes délégations avaient assisté au Congrès de Tourcoing, aux fêtes de Bouvines, et d'Hem et que l'excursion annuelle aurait lieu dans la Somme, le dimanche 15 juillet.

Une cinquantaine d'adhésions ont été reçues. Les inscriptions ne seront reçues que jusqu'au 30 juin 1934, délai de rigueur, au siège ou au Café de l'Etoile.

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal se réunira à la Mairie aujourd'hui mardi 26 juin, à 19 h. 30. A l'ordre du jour : Compte administratif de 1933; Budget additionnel de 1934; Budget primitif de 1934; Eclairage des rues; Dépenses de crédits; Allocations et assistance diverses.

PASSAGE DU PERCEPTEUR à la Mairie, aujourd'hui mardi 26 juin, de 14 à 16 h.

BAISIEUX

CARTES DE PAIN. — Les titulaires de cartes de pain peuvent les retirer aujourd'hui mardi 26 juin, lettres A à D; mercredi 27, lettres E à L; jeudi 28, lettres M à Z.

Tourcoing

Aujourd'hui, mardi 26 juin :

Saint Ste-Vilie; 9 à 12 h. et 14 à 17 h.

Théâtre : 9 h. à 11 h. 30, 14 h. à 18 h. 30.

Bibliothèque Communale : 9 h. à 12 h. et 14 h. à 18 h.

Caisse d'Epargne : 9 h. 30 à 11 h. 30 et 14 h. à 16 h.

Le budget supplémentaire de 1933 devant le Conseil municipal

Nous avons relaté les divers incidents qui se sont déroulés au cours de la dernière séance du Conseil municipal, notamment en ce qui concerne le vote d'un budget supplémentaire, où il était question d'une subvention de 357.000 francs au profit des Hospices, somme qui a été refusée dans les conditions que nous avons indiquées.

Nous allons exposer ici ce que contient ce budget supplémentaire et les points qui y sont inscrits et ayant nécessité quelque modification par rapport au budget primitif.

Un excédent de recettes de la gestion de l'année 1933 a facilité la tâche, qui s'avérait laborieuse par suite de l'augmentation du nombre des chômeurs. La crise du chômage s'est, en effet, considérablement aggravée depuis novembre dernier, mettant la Municipalité dans l'obligation de prévoir des crédits plus importants pour les secours à attribuer d'ici la fin de l'année.

Le projet présenté à l'assemblée comprenait, en outre, un certain nombre de dépenses annuelles et obligatoires pour le règlement desquelles il n'a pu être inscrit qu'une provision au budget primitif.

Ce même budget supplémentaire reprend d'autre part divers crédits se rapportant aux dépenses des travaux qui, bien qu'ayant été ratifiés par l'assemblée communale, n'ont pas encore été mis à exécution. Il y était également proposé le vote de nouveaux crédits destinés à couvrir des dépenses afférentes à des travaux dont les projets sont à l'étude. La plupart d'entre eux font l'objet de rapports spéciaux, qui ont été ou seront soumis à l'assemblée.

Disons que la balance de ce budget supplémentaire s'établit comme suit : Recettes, 34 millions 353.058 fr. 03; dépenses, 34 millions 996.058 fr. 23, laissant un reliquat de 357.000 francs.

Examinant ce budget en détails, nous allons tout d'abord souligner ce que comprennent les dépenses nouvelles :

27.500 francs sont destinés à l'achèvement des squares de la rue du Brun-Pain, de la rue Fénelon, de la Marlière et Jardin des Mères dans ce quartier; 5.000 fr. pour l'achat, le transport, la pose d'une statue au Grand Parc public; 250.000 fr. de réserve pour le renouvellement du matériel du Service municipal d'électricité; 5.300 fr. pour la création de classes; 212.000 fr. de subvention supplémentaire à la Caisse des écoles pour le fonctionnement des cantines scolaires; 1 million pour subvention au Fonds municipal de chômage complet et 100.000 fr. pour subvention aux Caisses syndicales de chômage; 10.000 fr. pour aider les sociétés locales participant aux concours. Nous trouvons plus loin une somme de près de quatre millions pour le Fonds de chômage complet et partiel, en raison de l'insuffisance des crédits prévus au budget primitif de 1934, par suite de la recrudescence de la crise; Pont tournant du Blanc-Seau, signalisation électrique, quote part de la Ville, 10.000 fr. sur une dépense d'environ 30.000 fr.; 38.000 fr. pour le revêtement en béton des cours d'écoles; construction d'un bureau de Postes au Blanc-Seau, 100.000 fr.; acquisition d'immeubles rue du Flocon, 90.000 fr.; travaux ferroviaires, construction du passage supérieur du Tilleul et travaux divers (programme de 1934), 2 millions 980.000 fr. et 275.000 fr. (dépenses compensées par des recettes de même importance).

Avance aux Hospices de Tourcoing pour les travaux de construction du Préventorium de Marcoing, 1 million. L'absence de crédits au budget du Ministère de la Santé publique a rendu l'intervention du contrat qui devait régler les conditions du prêt à taux réduit que les Hospices doivent obtenir pour les travaux entrepris à Marcoing. Pour ne pas nuire à la marche de ces travaux, il est fait appel au concours financier de la Ville sous forme d'avance, remboursable dès l'encaissement du prêt précité. Construction provisoire d'une école maternelle à la Croix-Rouge, 100.000 fr.; camp de vacances scolaires à Wormhoudt et Zuydcoote, 12.000 francs; acquisition de terrains attenant à l'Ecole de filles de la Croix-Rouge, 65.000 fr.; indemnité de fonctions aux agents de police, 37.500 fr.; subvention à la « Brouette à la Mer », 12.000 fr. (sous réserve); construction d'une école provisoire au Clinquet, 100.000 fr.

Dans un article suivant, nous verrons la suite des dépenses (insuffisance de crédits) et les recettes prévues.

LE BOXEUR S'EST DÉPOSÉ SON BILAN. — Nous apprenons de source certaine que le boxeur Scrève, qui s'occupait d'une maison de charbons et d'un café, vient de déposer son bilan, ne pouvant plus arriver à faire face à ses créances. 1d

CHEZ LES SAUVETEURS DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS

Au cours de l'assemblée générale de l'Association des Sauveteurs du Nord et du Pas-de-Calais, qui s'est tenue dimanche, à Boulogne, il a été procédé à la remise des distinctions suivantes :

M. le capitaine Colmant, commandant les sapeurs-pompiers de Tourcoing, a reçu la médaille de vermeil pour acte de courage, en récompense de sa brillante conduite au cours des incendies qui se sont déclarés à Tourcoing, l'an passé. Nous avons d'ailleurs dit en son temps tout le zèle et le courage déployés par notre concitoyen et ses hommes, lors des différents sinistres qui ont atteint notre ville.

M. Jean Voit, trésorier-secrétaire, Médaille d'argent de la Mutualité, en récompense du concours constant apporté à l'œuvre mutuelle accomplie par l'Association des sauveteurs du Nord et du Pas-de-Calais.

Enfin, M. Victor Duforeau : Médaille de vermeil pour dévouement à la société, juste récompense de son aide désintéressée pour la bonne marche de l'Association.

Nous adressons aux nouveaux médaillés nos sincères félicitations.

LES MÉDAILLES MILITAIRES

Parmi les nouveaux décorés de la Médaille militaire, parus au Journal Officiel, nous relevons avec plaisir les noms suivants : MM. Achille Liétar, classe 1911, soldat au 1er R.I., blessé une première fois le 15 septembre 1914, à Bétheny, par éclat d'obus. Une seconde fois le 31 juillet 1917, à Korteter (Belgique), par balle. Une troisième fois le 18 juillet 1918, à St-Rémy-Blanzy, par éclat d'obus. Cité à l'ordre du régiment.

Alphonse Noppe, soldat de 1re classe au 127 régiment. Parti à la mobilisation avec ce régiment, M. Noppe participa à tous les combats du début : la retraite de la Belgique, bataille de la Marne, Berry-au-Bac, Soupir, Beauséjour, où il fut blessé grièvement par éclat de bombe. Réformé avec 65 p.c. d'invalidité pour perte de l'œil.

Charlemagne Wibaut, soldat au 127 R.I. à la mobilisation. Blessé une première fois, le 15 octobre 1914, à Berrey-au-Bac par balle de mitrailleuse. Blessé une deuxième fois le 13 mars 1916 à la Côte du Poivre par éclat d'obus. Blessé une troisième fois le 4 juillet 1918, à Montecave par éclat d'obus. M. Wibaut fut nommé successivement caporal et sergent et mérita une citation à l'ordre du régiment.

Ces trois braves font partie du groupe des Anciens combattants des Phalempins, qui s'apprête à les fêter au cours d'une manifestation intime le 14 juillet prochain.

Nous leur adressons nos plus sincères félicitations.

UN VŒU DES ANCIENS DES ARMÉES D'OCCUPATION AU SUJET DE LA SARRE

Au cours de la dernière assemblée générale, les A. A. O. ont voté à l'unanimité le vœu suivant :

« Le groupe des Anciens des Armées d'Occupation de Tourcoing et ses cantons, réunis en assemblée générale, adressent à M. Barthou, ministre des Affaires étrangères, leurs vives félicitations pour le redressement qu'il a su donner à la politique étrangère de la France.

« Après avoir entendu la conférence de M. Jules Laurent, président des A.A.O., délégué de l'Association française de la Sarre, sur le « Problème de la Sarre », tous les membres souhaitent : Que le Gouvernement français prenne ses dispositions pour que le plébiscite de la Sarre se fasse en toute liberté, que selon le texte même du Traité de Versailles, la population du territoire de la Sarre soit protégée avant, pendant, et après le plébiscite. Quel que soit le résultat de ce plébiscite, que les intérêts français en Sarre et nos exportations industrielles et agricoles soient sauvegardés. Qu'en cette occurrence, la France fasse preuve de fermeté vis-à-vis de l'Allemagne, et non d'abandon et